



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE
SERVICES TECHNIQUE – LOGISTIQUE – Achat d'une autolaveuse – SODEVI

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la délibération du Conseil municipal n° D2025-024 en date du 09/04/2025 portant approbation du budget primitif 2025 de la ville de Royat,

VU la proposition l'entreprise SODEVI, en date du 05/05/2025,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'achat d'une autolaveuse pour les services technique de la Ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense est inscrite au budget primitif 2025 du budget principal de Royat,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise SODEVI, sise BP 70051 – Rue Orange 63118 CEBAZAT, est retenue pour l'achat d'une autolaveuse pour les services technique de la Ville de Royat, pour un montant de 3 090.80 € HT soit **3 708.96 € TTC**.

Article 2 : Les caractéristiques et le devis sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise SODEVI
- Mme la Directrice Générale des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 21/05/2025

Le Maire,

Marcel ALEDO

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.



Adresse de facturation :

Mairie de ROYAT
 46 BD BARRIEU

63130 ROYAT

DEVIS N° 108016061

Objet :

Proposition du 05/05/2025 Valable du 05/05/2025 au 19/05/2025

Suivi par : CHRISTOPHE BRUNEL 06 71 78 11 94

Adresse de livraison :

SERVICES TECHNIQUES
 27 BIS RUE JEAN GRAND

63130 ROYAT

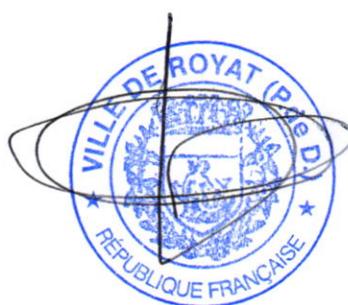
A l'attention de :

<u>Code Client</u> 63000661	<u>Vos Références</u> SERVICE TECHNIQUE
--------------------------------	--

Réf : 25190	AUTOLAVEUSE 244 NX-RC COMPLETE						CT 1
	Unité		PU HT		PU net HT	Quantité	Montant HT
	Unité	Eco taxe 3,80 €	3 087,00 €	-	3 087,00 €	1	3 087,00 €
Autolaveuse à batterie lithium - 244NX-RC fabriqué à partir d'un minimum de 20% de plastique recyclé Largeur de travail : 440mm - Vitesse de brosse : 140trs/mn Puissance moteur de brosse : 2 x 200W - Autonomie de la batterie : 60-80 mn - Temps de charge 1H (80%) 2H (100%) Accessoires inclus - Jeu de 2 Brosses nylon 911931 - 1 Batterie lithium NX300 36V - 1 Chargeur 911334							
				Lien FT	Lien vidéo		

Montant HT	Total frais	Total Eco taxe	Total HT	Total TVA	Total TTC
3 087,00 €	0,00 €	3,80 €	3 090,80 €	618,16 €	3 708,96 €

CT	TVA	Total HT	Mont. TVA
1	20,00 %	3 090,80 €	618,16 €
2	5,50 %	0,00 €	0,00 €



BON POUR ACCORD

06 MAI 2025

Maël AÛERO,
 Maire

Wsa frances